



MODALITES D'ORGANISATION THEORIQUES ET PRATIQUES

Horaires et jours d'ouverture ordinaires de l'établissement * :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	Horaires					
Formation théorique		10h à 12h 15h à 19h	15h à 19h	15h à 19h	10h à 12h 15h à 19h	10h à 12h
Cours thématiques	e-learning					
Cours pratiques	8h à 19h	8h à 19h	8h à 19h	8h à 19h	8h à 19h	8h à 14h

* En cas de modifications : affichage des horaires exceptionnels dans l'établissement ou sur tout autre support accessible.

Conditions d'accès :

Salle de code :	Libre
Salle de formation :	Libre
Simulateur :	Avec

Contact : Coralie VIOLLET (gérante et responsable pédagogique) et Emilie JOLY (responsable pédagogique)

Tel : 04 37 55 15 15

Mail : auto.ecole.caladoise@orange.fr

FORMATION THEORIQUE :

Lors de l'inscription, l'élève dispose de plusieurs accès pour l'apprentissage du code de la route.

Le forfait du code inclus l'entraînement au code en distanciel, des cours en vidéo en distanciel ainsi qu'un entraînement en salle en collectif (l'élève reçoit ses identifiants au préalable, afin de se connecter en toute sécurité)

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- L : la circulation routière

(Panneaux, intersections, circuler, croiser et dépasser, stationner ou s'arrêter)

- C : le conducteur

(Conduire : vision, tps de réaction, distances et sécurité ; défaillance du conducteur)

- R : la route

(Nuit et intempéries, autoroute, zones dangereuses)

- U : les autres usagers

(Partage de la route)

- D : les notions diverses

(Documents administratifs, chargement et passagers, infractions)

- A : les premiers secours

(Protéger, alerter, secourir)

- P : prendre et quitter son véhicule

(S'installer au poste de conduite)

- M : la mécanique

(Entretien et dépannage)

- S : la sécurité du passager et du véhicule

(Installation des passagers, nouveaux équipements)

- E : l'environnement

(Eco-mobilité et éco-conduite)

➤ **Entraînement au code en distanciel (internet) :**

Cette formule donne droit à un accès de 163 séries de questions/réponses. Les séries sont accessibles 7j/7j, 24h/24h.

Ces séries sont réparties de 4 façons :

- Série d'entraînement
- Série examen blanc
- Série thématique
- Série pour revoir ses difficultés

Après avoir lu son livre de code l'élève peut commencer à travailler sur les séries d'entraînement, et quand il se sent prêt, il peut passer aux séries d'examen blanc.

L'élève se forme seul, avec des autocorrections en ligne.

L'auto-école dispose d'un accès permettant de suivre les progrès de l'élève. Ce qui permet de guider l'élève pour le passage à l'examen.

➤ **Entraînement au code en collectif en salle à l'auto-école**

Pendant les périodes d'ouverture du bureau, nous proposons des séances de séries de code de la route, avec correction automatique via le logiciel.

➤ **Cours en e-learning :**

Cette formule donne accès à différents thèmes au format vidéo commentés par un enseignant de la conduite.

Les thématiques sont les suivantes (40 vidéos) :

- Signalisation (différents panneaux, balises, feux...)
- Règles de sécurité (arrêts, stationnements, croisements, dépassement...)
- Distance et freinage (temps de réaction, distance de sécurité et distance d'arrêt)
- Route et autoroute (passages à niveau, tunnels...)
- Véhicule (mécanique, avertisseurs, pneumatiques...)
- Environnement (écoconduite...)
- Conducteur (vue, ouïe, alcool, fatigue...)
- Règlementation générale (assurance, permis à points...)

FORMATION PRATIQUE :

Dès la réussite de l'examen théorique du code de la route, l'élève peut commencer les leçons de conduite sur simulateur puis en voiture.

Un planning de conduite sera établi avec l'élève, selon ses disponibilités. Les heures de conduite peuvent être réservées par mail ou directement en agence.

En cas d'indisponibilité, l'élève doit nous prévenir 48h à l'avance pour annuler la séance de conduite.

Les leçons débutent et se terminent à l'école de conduite : 234 rue de Belleville, 69400 Villefranche-sur-Saône.

Une séance de conduite dure 60 min. Au cours de cette séance :

- installation de l'élève au poste de conduite
- nous réalisons une évaluation statique pour déterminer quelles compétences travailler
- nous expliquons et développons les compétences par des exercices
- en fin de séance nous faisons un bilan sur les évolutions et progrès de l'élève.

Nous nous aidons de la fiche de suivi et du livret d'apprentissage pour formaliser et suivre l'avancement de l'élève dans son parcours d'apprentissage

L'ensemble des enseignants se concertent régulièrement pour faire le point sur l'évolution des différents élèves et ébaucher les plannings suivants.

En cas de difficultés, les parents peuvent être conviés à une séance de conduite afin de définir ensemble la suite de la formation.